

un rapport publié par les associations Overseas Development Institute (ODI) et Oil Change International, le Canada accorde un soutien financier d'au moins 930 millions de dollars par année à la recherche de nouveaux gisements de pétrole ou de gaz naturel, incluant des crédits d'impôt pour l'exploration.<sup>28</sup>

Que réserve l'avenir à cette industrie et, surtout, quel sera son impact réel sur l'économie canadienne lorsque, en plus d'un cours du pétrole bas, les externalités négatives devront être considérées?

### Les risques économiques liés au climat

L'Amérique du Nord a vu le nombre de catastrophes climatiques presque quintupler au cours des trois dernières décennies, un accroissement sans comparaison avec le reste du monde<sup>29</sup>. Ces effets du réchauffement climatique vont s'aggraver fortement au 21e siècle, et ce, dans toutes les régions du globe, entraînant insécurité alimentaire, pressions sur l'accès à l'eau, conflits, populations déplacées ou problèmes sanitaires<sup>30</sup>.

Plusieurs organisations internationales, leaders politiques et spirituels — FMI, OCDE, AIE, Banque mondiale, L'ONU, le président Obama et, tout dernièrement le Pape François<sup>31</sup> — ont attiré l'attention du public sur les conséquences du changement climatique et insistent sur la nécessité d'adopter des politiques qui favoriseraient la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES)<sup>32</sup>.

Dans l'importante revue scientifique Nature, des intellectuels canadiens et américains appellent le Canada à imposer un moratoire sur les nouveaux projets impliquant les sables bitumineux et la construction d'oléoducs<sup>33</sup>.

De grands financiers sont alarmés par les conséquences du changement climatique et y voient des risques pires que ceux des crises financières<sup>34</sup>. La prévision d'un réchauffement de 4 °C à 5 °C de la température de la Terre entraînerait des changements cataclysmiques selon la Banque mondiale, qui prône maintenant la transition vers une économie faiblement carbonée. Celle-ci pourrait générer une hausse du PIB mondial de 2,2 % par an d'ici 2030<sup>35</sup>.

Les pays ont donc tout intérêt à adopter des mesures pour refléter un prix réel aux conséquences des changements climatiques. Ce qui pourrait bien rebrasser les cartes des projets pétroliers basés sur l'exploitation des sables bitumineux.

### Gaz à effet de serre

«La production de pétrole nécessaire pour alimenter ce pipeline générera à elle seule 30 millions de tonnes (Mt) de CO2 par année, selon une analyse de

l'Institut Pembina. Ces GES dépasseront les émissions de toutes les automobiles, camions légers et camions lourds en circulation au Québec (27,4 Mt). Mais ni Québec ni Ottawa n'ont l'intention d'aborder la question des émissions de GES liées au pétrole des sables bitumineux dans le cadre de l'étude du projet Énergie Est.<sup>36</sup>»

## « L'AVENIR N'EST PAS DANS LES PIPELINES! »

**ENTRER DANS LE 21E SIÈCLE** — Dans une perspective d'équité intergénérationnelle, et pour éviter le gouffre qui se profile à l'horizon, il est impératif de réduire notre consommation de pétrole, de recourir à des énergies renouvelables et de modifier notre mode de vie, trop grand consommateur d'énergie.

Dans son rapport annuel 2012, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) indiquait déjà que « notre consommation, d'ici à 2050, ne [devrait] pas représenter plus d'un tiers des réserves prouvées de combustibles fossiles » afin de ne pas dépasser les 2 °C de réchauffement maximal d'ici la fin du siècle. Il faut agir.

**LES ÉNERGIES RENOUVELABLES, L'ÉNERGIE DE L'AVENIR** — Elles peuvent être fournies par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées ou encore la croissance des végétaux.

Elles ne créent pas ou très peu de déchets ou d'émissions polluantes. Au contraire, elles peuvent aider à lutter contre l'effet de serre et la production de CO2. De plus, leur exploitation permet de créer davantage d'emplois que ne pourrait le faire le secteur pétrolier<sup>3</sup>.

« D'ici à 2030, si les gouvernements soutiennent les projets verts, jusqu'à 12 millions d'individus pourraient être employés dans l'agriculture et l'industrie en relation avec les biocombustibles, 2,1 millions pourraient trouver du travail dans l'énergie éolienne et 6,3 millions pourraient être employés dans le secteur de l'énergie solaire. »

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

« Un programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux pourrait créer de 5 600 à 7 840 années-personnes d'emploi à l'échelle locale, ce qui correspond à un emploi par tranche d'investissement de 50 000 \$<sup>4</sup>. »

CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

## PARCE QUE LES ALTERNATIVES EXISTENT!

### À PRIORISER

L'efficacité énergétique, passive et active

L'électrification des transports et le transport de groupe ou collectif

L'hydroélectricité, l'énergie solaire et l'énergie éolienne, les pompes à chaleur et la géothermie

Les circuits courts

Le transport par rail et par bateau

Le biodiesel provenant d'algues ou de résidus agricoles ou forestiers

## JE PASSE À L'ACTION!!



WWW.COULEPASCHEZNOUS.COM

### AVERTISSEMENT

Les renseignements contenus dans ce document reflètent le plus fidèlement possible les sources consultées et citées, tous des documents publics.

### SOURCES ET RÉFÉRENCES

www.stopoleoduc.org

Ce document est largement inspiré du dossier paru dans La Rumeur du Loup en juin 2014. Il a été modifié et mis à jour par COULE PAS CHEZ NOUS au cours de l'été 2015. Il est produit avec la permission de la direction de la revue La Rumeur du Loup. (http://www.rumeurduloup.com/dossier-transcanada-energie-est.html)

VER2-09-2015



### QUELQUES CHIFFRES<sup>1</sup>

#### AU CANADA

4 600 km de pipeline, de l'Alberta au Nouveau-Brunswick (6 provinces). Capacité de 1 100 000 barils par jour<sup>1</sup> (2 024 litres par seconde) Coût évalué à 12 milliards \$ CA.<sup>2</sup>

#### AU QUÉBEC

Tracé provisoire = 700 km

71 municipalités affectées

256 cours d'eau traversés.

### Qui est derrière le projet<sup>3</sup>?

Par l'entremise de grandes entreprises pétrolières, l'Alberta et la Saskatchewan génèrent respectivement 74 % et 14 % de la production canadienne de pétrole. Au premier plan, les sables bitumineux de l'Alberta constituent le plus grand projet industriel au monde. Or, vu l'enclavement des lieux de production dans le continent, l'Alberta appuie quatre grands projets d'oléoducs, dont celui d'Énergie Est, pour amener le pétrole à des terminaux maritimes et réussir à exporter sa production.<sup>4</sup> L'Alberta garantirait la viabilité financière du projet Énergie Est par une injection de 5 milliards de dollars<sup>5</sup>.

Les pays d'Asie — Chine, Japon, Corée, Malaisie, qui ont tous investi dans les sables bitumineux —, l'Europe<sup>6</sup>, avec le traité de libre-échange transatlantique, et possiblement l'Inde figurent parmi les marchés à atteindre.

### Qui est le promoteur?

Fondée en 1951, la multinationale albertaine TransCanada construit et exploite en Amérique du Nord des gazoducs et des oléoducs, des installations de stockage de gaz naturel ainsi que des installations de production d'électricité, notamment solaire et éolienne (5 % des actifs énergétiques)<sup>7</sup>.

### Qui autorisera le projet?

L'Office national de l'énergie (ONÉ) est l'organisme du gouvernement canadien chargé de réglementer le commerce interprovincial et international dans le domaine de l'énergie<sup>8</sup>. Sur la base de ses recommandations, la décision reviendra toutefois au cabinet du gouvernement fédéral. Des audiences sont prévues en 2016 et l'échéancier actuel prévoit que l'or noir coulerait dès 2020, soit deux ans après l'échéancier initialement prévu par TransCanada<sup>9</sup>.

Le projet Énergie Est est présentement à l'étude par l'ONÉ, malgré le fait que plusieurs informations fondamentales manquent au projet déposé en novem-

bre 2014. En effet, depuis l'abandon du projet de port pétrolier de Cacouna dans la pouponnière des bélugas du Saint-Laurent, TransCanada a formulé un avis à l'effet que le tracé du pipeline, de Lévis au Québec, à Saint John au Nouveau-Brunswick, ne serait pas connu avant le dernier trimestre 2014<sup>10</sup>. À ce jour, celui-ci n'est toujours pas déposé.

Un BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) est aussi prévu par le gouvernement du Québec<sup>11</sup>. Cependant, pas plus que l'ONE, le BAPE n'étudiera la production des gaz à effet de serre issue de l'exploitation du pétrole qui doit circuler dans l'oléoduc. Le gouvernement fédéral juge d'ailleurs qu'il

### TRAINS



**MOINS DE TRAINS GRÂCE À UN OLÉODUC?** — Avec l'expansion des sables bitumineux, rendue possible grâce à l'exportation du pétrole par oléoduc, le transport des matières dangereuses par train va aussi augmenter.

L'Alberta construit actuellement de nouvelles infrastructures ferroviaires lui permettant de doubler sa capacité de chargement par train, soit 800 000 barils par jour, et ce, **en sus des projets d'oléoducs**.

Deux autres projets majeurs de terminaux pétroliers ferroviaires, Sorel-Tracy et Belledune (Nouveau-Brunswick), sont desservis par des voies qui transitent par le Québec<sup>12</sup>. L'exportation du pétrole requiert donc un transport par train, par pétrolier et par pipeline.

Les diluants qui permettent au pétrole lourd d'être acheminé par oléoduc risquent également de circuler d'est en ouest. Utilisés dans un rapport de 1 pour 3, très toxiques et particulièrement coûteux, ils pourraient être récupérés. À défaut d'un deuxième pipeline pour les retourner, ils feraient le trajet inverse... par train<sup>13</sup>.

### SABLES BITUMINEUX



**UN PÉTROLE « SALE » DANS LES VEINES DE L'OLÉODUC** — Le pétrole transporté, du bitume dilué, est considéré par plusieurs chercheurs comme plus risqué que d'autres types de pétrole. Injecté sous haute pression dans le pipeline, ce qui réchauffe le mélange, il est considéré comme hautement corrosif<sup>14</sup>.

Le risque de fuite est 3,6 fois plus élevé que pour le brut ordinaire. Lors de déversements, il est plus problématique, surtout dans les milieux aquatiques : le diluant s'évapore rapidement et le bitume, plus lourd que l'eau, est plus difficile à ramasser<sup>15</sup>.

Ce pétrole issu des sables bitumineux n'est pas du pétrole conventionnel : son extraction exige une grande quantité d'énergie, génère trois fois plus de gaz à effet de serre (GES) que la production d'un baril de pétrole conventionnel, notamment le méthane. Ce gaz, qui a un potentiel de réchauffement planétaire élevé, s'ajoute aux émanations de CO<sub>2</sub> produites par l'exploitation elle-même<sup>16</sup>.

WWW.COULEPASCHEZNOUS.COM

n'aura pas à tenir compte des conclusions des audiences tenues dans le cadre du processus québécois<sup>12</sup>.

### Le dépôt du projet à l'ONE en anglais seulement

L'ONE ne juge pas nécessaire que les documents décrivant le projet soient disponibles en français. Plusieurs pages du projet, qui totalise environ 40 000 pages, sont disponibles uniquement en anglais sur le site de l'ONE, alors qu'un lien permet aux citoyens francophones de retrouver les pages en français sur le site de la société TransCanada. Le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), appuyé par plusieurs groupes écologistes et citoyens, tente d'obtenir une médiation afin d'obtenir que tous les documents en français soient disponibles sur le site de l'ONE, sans quoi le CQDE pourrait entreprendre des démarches judiciaires.

### Les avantages économiques

Les retombées canadiennes du projet Énergie Est publicisées par TransCanada reposent sur le rapport produit à leur demande par la firme comptable Deloitte & Touche<sup>13</sup> (septembre 2013).

Cependant, une grande partie de ces données ne sont plus à jour. En effet, le pétrole a vu sa valeur baisser de moitié au cours de l'automne 2014 et de l'hiver 2015. Les entreprises pétrolières ont aussi réalisé plus de 20 000 mises à pied au cours de l'hiver 2015 et, selon les spécialistes, aucune hausse n'est à prévoir dans les prochains mois<sup>14</sup>. Plusieurs autres facteurs pourraient influencer à la baisse sur ces données : l'arrivée au pouvoir du NPD au gouvernement provincial albertain, le changement possible de gouvernement fédéral et de nouvelles réglementations environnementales<sup>15</sup> 16.

### Création d'emplois

Pour le Québec, pendant la phase 1 de développement et de construction, évaluée à 6 ans, on parle de 800 emplois directs et autant d'emplois indirects. Ce nombre passerait ensuite à 203 emplois directs et 162 emplois indirects pendant la phase 2 d'exploitation, évaluée à 40 ans<sup>17</sup>. À titre de repère, Biscuits Leclerc procure du travail à 360 personnes et le secteur des technologies et des communications représente environ 175 000 emplois... On parle donc d'un

effet minime sur le bilan des emplois au Québec.

### Recettes fiscales

Les recettes fiscales (directes, indirectes et induites) prises en considération dans cette analyse économique sont les diverses taxes sur les produits, les taxes à la production (par exemple les impôts fonciers) et l'impôt sur le revenu des particuliers. Les recettes totales se chiffrent à environ 2 milliards \$, soit 181,5 M \$ par année pour la phase 1 et 23,4 M \$ par an pour la phase 2<sup>18</sup>. Cela représente à peine 0,5% du PIB du Québec.

### Prix de l'essence à la pompe

Rappelons que la plus grande partie du pétrole transporté par Énergie Est est destinée aux ports d'exportation afin de hausser le prix négocié au tarif international (un manque à gagner en impôts de 6 milliards \$ en Alberta<sup>19</sup>). Le spécialiste des marchés énergétiques Andrew Leach affirmait dans MacLean's qu'il n'y a aucune raison pour que le pétrole brut d'Alberta soit vendu aux raffineries canadiennes à un prix inférieur à celui du marché<sup>20</sup>. Le rapport de Deloitte est assez clair à ce sujet : « Le projet Énergie

Est serait avantageux pour les producteurs [de pétrole], car [...] il réduirait le rabais auquel est vendu le pétrole albertain, peu importe sa destination finale<sup>21</sup>. »

Enfin, ce pétrole ne vise pas à combler des besoins intérieurs : la ligne 9B d'Enbridge et l'oléoduc Énergie Est représenteraient environ 350 % de nos besoins actuels.

### Les risques financiers

#### Risques directs : déversements

Il y a eu dans le passé des déversements de pipelines catastrophiques qui ont coûté aux entreprises, mais surtout aux gouvernements (donc : aux citoyens), des sommes astronomiques, dont le tristement célèbre Kalamazoo (23 000 barils de bitume dilué et un coût public de plus de 800 millions \$). Un déversement important s'est aussi produit en Alberta en juillet 2015, alors qu'un pipeline neuf (installé à peine un an auparavant) a laissé fuir 5 millions de litres, sans que le système de détection ait été déclenché<sup>22</sup>.

Une étude réalisée pour la MRC de D'Autray souligne que les systèmes de

surveillance prévus par TransCanada ne peuvent détecter une fuite dont le débit serait de moins de 1,5 % du débit total de l'oléoduc, ce qui représenterait 2,6 millions de litres par jour<sup>23</sup>.

Au Canada, de 2012 à 2015, 366 incidents relatifs à des pipelines (gaz et pétrole) ont été recensés par l'Office national de l'énergie (déversements, incendies, explosions, blessures, évacuations, etc.)<sup>24</sup>.

Notre climat ajoute aux risques des déversements dans les cours d'eau en hiver. Selon Émillien Pelletier, professeur à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, il serait très difficile, voire impossible, de récupérer du pétrole déversé à travers la glace à 10 degrés sous zéro<sup>25</sup>.

#### Risques indirects : l'exploitation des sables bitumineux

Globalement, l'économie canadienne est plus vulnérable, puisque basée sur une ressource extrêmement polluante, le pétrole, dont le prix est variable et dont l'avenir est plus qu'incertain. Jusqu'à maintenant, les « externalités » négatives, soit les conséquences de la

pollution et des catastrophes naturelles (frais d'infrastructures, coûts de santé et services sociaux, prix d'une baisse de productivité, etc.) ont été ignorées dans l'équation économique.

«Le pétrole des sables bitumineux doit être vendu à prix fort pour que sa production soit rentable...»<sup>26</sup> et, selon les tendances générales, les prix mondiaux

Chaque million de dollars investi dans des projets de construction d'oléoducs et d'amélioration de raffineries crée environ 8 années/personne de travail au Québec. En comparaison, la construction d'installations d'énergie verte en génère 15'.

du pétrole, qui ont considérablement diminué depuis un an à cause d'une offre trop abondante, ne semblent pas prêts de remonter. De plus, le retrait des sanctions contre l'Iran permettra à ce pays d'exporter son pétrole, accentuant l'abondance de l'offre sur les marchés. Malgré cela, l'industrie des sables bitumineux projette de doubler sa production d'ici 2035<sup>27</sup>. D'ailleurs, selon

## EAU POTABLE



**L'EAU POTABLE MENACÉE** — Franchissant les rivières des Outaouais dans l'ouest, des Mille-Îles et des Prairies dans la région de Montréal, puis le fleuve Saint-Laurent près de Québec, l'oléoduc pourrait être la cause d'un déversement qui mettrait en péril l'approvisionnement en eau potable.

Selon une étude commandée par la Communauté métropolitaine de Montréal, un déversement dans ces eaux pourrait souiller 64 kilomètres de rivières et atteindre 26 stations de pompage d'eau potable en à peine 12 heures.<sup>5</sup>

Le tracé du pipeline traverse le réseau de bassins versants qui vont rejoindre le fleuve et touche 256 cours d'eau au Québec seulement<sup>6</sup>. Or, le rôle des aquifères (zones d'écoulement et de captage de l'eau souterraine), des rivières et des lacs est central dans le maintien des écosystèmes. La simple phase de construction du pipeline pourrait causer de sérieux dommages.

## FLEUVE



**UNE ÉCONOMIE FRAGILISÉE** — Le pipeline longerait la vallée du Saint-Laurent, où se concentre l'essentiel de la population et de l'activité économique.

La position du Saint-Laurent est tellement particulière qu'il a mérité en 2011 un statut exceptionnel défini par la Loi limitant les activités pétrolières et gazières<sup>9</sup>. Cette

loi veut protéger « la richesse et la fragilité de ses écosystèmes [...], ainsi que la multiplicité, à grande rentabilité économique et sociale, des activités humaines qui s'y sont développées<sup>11</sup>. » Cette loi interdit l'activité pétrolière et gazière en amont de l'île d'Anticosti. Si le projet de port pétrolier à Cacouna a été abandonné, l'idée même d'un port sur le Saint-Laurent serait encore d'actualité.



**DÉVERSEMENTS À LA CARTE** — Si on considère les volumes de pétrole déversé, il en ressort que l'oléoduc n'est pas moins à risque que le train<sup>1</sup>. Et dans les deux cas, le risque va toujours croître en proportion avec les volumes transportés.

Selon le Département du transport américain, les quantités déversées de pétrole brut, ramenées par kilomètres et par tonnes, seraient trois fois plus importantes par pipeline que par voie ferroviaire, et cela, pour la période 2002 à 2012<sup>2</sup>.

**MUNICIPALITÉS ET PROPRIÉTAIRES, SANS DROITS?** — La Loi sur l'ONÉ confère aux entreprises pipelinaires des droits exorbitants et des obligations minimales, alors que les municipalités et les propriétaires ont peu de recours et doivent assumer de grands risques.

• Les municipalités seront les premiers répondants en cas de déversement ou d'accident, une responsabilité très lourde dans les faits. La présence d'un oléoduc peut entraîner une diminution de leur attractivité, susciter des coûts, et constituer un frein au développement de projets récréotouristiques.

• Les propriétaires<sup>8</sup>, en plus de subir de lourds inconvénients, devront composer avec la dévaluation de leur propriété, le risque de fuite grandissant avec les années, une compensation financière décroissante et, somme toute, symbolique.

**L'AGRICULTURE, PREMIÈRE TOUCHÉE** — La majorité des terres concernées par le tracé de l'oléoduc sont agricoles ou forestières et pourraient être grandement affectées, tant lors de la construction que lors d'un déversement.

• La partie du terrain touchée ne serait plus accessible pour la culture durant les travaux. Des études dans l'Ouest canadien montrent qu'ils altèrent les sols de façon durable, notamment à cause de leur compactage, et que la construction de l'oléoduc favorise la prolifération de certaines maladies qui se propagent par le sol<sup>4</sup>. On pourrait ainsi craindre la propagation de la diarrhée porcine et de maladies fongiques. Ces travaux peuvent aussi endommager les systèmes de drainage, essentiels au rendement et à la qualité des cultures.

• Pendant la vie utile de l'oléoduc (40 ans), toute machinerie — ou culture — pénétrant le sol à plus de 30 cm de profondeur sera interdite sur la largeur de l'emprise (60 m). L'agriculteur ou l'exploitant forestier ne pourra franchir avec de la machinerie lourde sans obtenir une autorisation de la compagnie, et ce, avant chaque passage<sup>4</sup>.

• La chaleur dégagée par le pétrole dilué, circulant sous haute pression dans le pipeline, pourrait occasionner un assèchement permanent du sol à cet endroit.

• La surveillance du pipeline, des stations de pompage et des valves de sectionnement se fera à partir du Centre de contrôle des opérations situé à Calgary. On l'a vu récemment lors du déversement en Alberta<sup>3</sup>, il s'agit de systèmes électriques et électroniques sujets à des pannes, des défaillances et des erreurs humaines. Il faudra plusieurs heures aux équipes d'intervention pour se rendre sur les lieux. Les propriétaires et résidents à proximité seront donc possiblement les premiers à constater les anomalies.

## MILIEUX HUMIDES



**LES MILIEUX HUMIDES, ESSENTIELS À LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS** — Le tracé proposé traverse un grand nombre de milieux humides.

Ce fait est inquiétant lorsqu'on sait que ces écosystèmes soutiennent la filtration de l'eau et abritent une grande quantité de plantes, d'oiseau ou de poissons comestibles. Ces services écologiques sont inestimables et leur perturbation par le passage de l'oléoduc constitue un risque supplémentaire difficilement chiffrable.

Au Québec, le tourisme représente 388 000 emplois (10 fois plus d'emplois que le secteur pétrolier) et l'agroalimentaire, 124 000 emplois. Deux secteurs fortement à risque en cas de bris de l'oléoduc.

